

1. Identification

Identificateur de produit	enMotion® High Frequency Use Foam Handwash
Liste de produits	enMotion® High Frequency Use Foam Handwash 1200 mL bags/ 2 per case SKU - 42713
Autres moyens d'identification	
Numéro de la FDS	B101
Usage recommandé	Main nettoyant
Restrictions d'utilisation	Ce produit est régi en tant que produit cosmétique au Canada et est destiné aux soins personnels seulement.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société	Fabriqué pour: Georgia-Pacific Consumer Products LP
Adresse	133 Peachtree Steet, NE Atlanta, GA 30303
Téléphone	Information technique : 866.435.5647 Demande FS : 404.652.5119
Courriel	MSDSREQ@GAPAC.com
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC- No de téléphone d'urgence : 800.424.9300

Importateur/Fournisseur/ Distributeur

Sans objet.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Dangers environnementaux	Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Avertissement
Mention de danger	Provoque une légère irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseil de prudence	
Prévention	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Bien se laver après manipulation de grandes quantités du produit. Wear eye/face protection, if handling large quantities.
Intervention	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Stockage	Conserver à l'écart de Oxydants puissants , agents réducteurs , strong acids and strong bases..
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	Peut provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibles.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
HYDROXYDE DE POTASSIUM (POTASSE CAUSTIQUE)		1310-58-3	0 - For pH adjustment
Glycol de Hexylène		107-41-5	1 - 5
Autres composant sous les niveaux à déclarer			80 - 100

Le dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

Remarques sur la composition Ne s'applique pas aux cosmétiques notifiés. Se reporter à l'étiquette du produit pour la teneur en ingrédients actifs.

4. Premiers soins

Inhalation	Ne constitue pas une voie d'exposition normale. Si des symptômes apparaissent, enlevez l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau	Si l'irritation se produit, rincez immédiatement à l'eau courante. Si une irritation cutanée se persiste, consultez un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poussière, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Les pompiers doivent porter des vêtements protection complets ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Ce produit ne devrait pas brûler à moins que toute l'eau en soit évaporée par ébullition. Les composés organiques résiduels peuvent être inflammables. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Portez les protecteurs recommandés à la section 8. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Les flaques de ce matériel sont un risque de glissement.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Si de grandes quantités s'infiltrent dans les égouts, informez en les autorités locales.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Pour l'usage externe seulement. Tenir hors de la portée des enfants. Éviter tout contact de ce produit avec les yeux. Porter des gants et des lunettes de sécurité lors de la manipulation de grandes quantités du produit. Éviter une exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
HEXYLENE GLYCOL (CAS 107-41-5)	STEL	10 mg/m ³	Aérosol, inhalable.
	TWA	50 ppm	Fraction vapeur
POTASSIUM HYDROXIDE (CAS 1310-58-3)	Plafond	25 ppm	Fraction vapeur
		2 mg/m ³	

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
HEXYLENE GLYCOL (CAS 107-41-5)	Plafond	121 mg/m ³
		25 ppm
POTASSIUM HYDROXIDE (CAS 1310-58-3)	Plafond	2 mg/m ³

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
HEXYLENE GLYCOL (CAS 107-41-5)	Plafond	25 ppm
POTASSIUM HYDROXIDE (CAS 1310-58-3)	Plafond	2 mg/m ³

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
HEXYLENE GLYCOL (CAS 107-41-5)	STEL	10 mg/m ³	Aérosol, inhalable.
		50 ppm	Fraction vapeur
	TWA	25 ppm	Fraction vapeur
POTASSIUM HYDROXIDE (CAS 1310-58-3)	Plafond	2 mg/m ³	

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
HEXYLENE GLYCOL (CAS 107-41-5)	Plafond	25 ppm
POTASSIUM HYDROXIDE (CAS 1310-58-3)	Plafond	2 mg/m ³

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur
HEXYLENE GLYCOL (CAS 107-41-5)	Plafond	121 mg/m3
POTASSIUM HYDROXIDE (CAS 1310-58-3)	Plafond	25 ppm 2 mg/m3

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Type	Valeur
HEXYLENE GLYCOL (CAS 107-41-5)	Plafond	25 ppm
POTASSIUM HYDROXIDE (CAS 1310-58-3)	Plafond	2 mg/m3

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés Ventilation générale normalement adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Aucune protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Porter des lunettes de protection lorsqu'on manipule le produit en grandes quantités

Protection de la peau

Protection des mains Aucune protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Porter des gants appropriés pour manipuler les grandes quantités.

Autre Aucune protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire Dans des conditions normales d'utilisation protection respiratoire ne devrait être nécessaire.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart des aliments et des boissons.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Nettoyant pour les mains lourd contenant des produits abrasifs

État physique Liquide.

Forme Liquide gel

Couleur Jaune.

Odeur Agrumes

Seuil olfactif Non disponible.

pH 6 - 7

Point de fusion et point de congélation Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%) Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Densité	1.01 g/ml @ 25° C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles. Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matériaux incompatibles	Combustibles puissants. Agents réducteurs. Acides forts et bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	May include irritating fumes or gases. Peut comprendre des oxydes de carbone , Sodium , and potassium.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Aucun effet attendu dans des conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau	Aucun effet attendu dans des conditions normales d'utilisation. Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	Sans objet dans des conditions d'utilisation normale. Peut causer l'irritation gastro-intestinale s'ingéré.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Glycol de Hexylène (CAS 107-41-5)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat	3692 mg/kg
HYDROXYDE DE POTASSIUM (POTASSE CAUSTIQUE) (CAS 1310-58-3)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat	214 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Glycol de Hexylene (CAS 107-41-5)	Irritant
HYDROXYDE DE POTASSIUM (POTASSE CAUSTIQUE) (CAS 1310-58-3)	Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales N'est pas dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Cancérogénicité Non classé.

Toxicité pour la reproduction Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques N'est pas dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Autres informations Les symptômes peuvent être retardés.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Produit	Espèces		Résultats d'épreuves
enMotion® High Frequency Use Foam Handwash			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	55500 mg/l, 48 heures estimation
Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Glycol de Hexylene (CAS 107-41-5)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	3200 mg/L, 48 heures
		Puce d'eau (ceriodaphnia reticulata)	2400 - 3200 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Ablette (Alburnus alburnus)	7000 - 9100 mg/l, 96 heures
HYDROXYDE DE POTASSIUM (POTASSE CAUSTIQUE) (CAS 1310-58-3)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis)	80 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés Il est possible d'éliminer l'emballage/contenant vide en se conformant à toute réglementation applicable.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Non déterminé(e).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux. Ce produit est réglé sous la acte sur les aliments, drogues, et cosmétiques du États-Unis.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

16. Autres informations

Date de publication 05-03-2018

Version n° 01

Autres informations HMIS® est une marque de commerce et de service enregistrée du NPCA.

Avis de non-responsabilité Cette FS vise à fournir rapidement des informations utiles à(aux) l'utilisateur(s) de cette matière ou de ce produit. Elle ne vise pas à servir d'étude détaillée de tous les risques et dangers possibles, et présuppose un usage raisonnable du produit. Les informations contenues dans la présente FS sont considérées comme étant exactes à la date de sa préparation et sont une compilation de renseignements issus de sources jugées fiables. Elles sont soumises à votre attention aux fins d'analyse et de vérification. L'utilisateur ou le manutentionnaire (ou son employeur) doit tenir compte des conditions spécifiques d'utilisation, de manipulation ou d'entreposage de cette matière, et déterminer quelles mesures de sécurité ou autres précautions particulières doivent être appliquées. Les employeurs doivent veiller à ce que leurs employés, agents, entrepreneurs et clients qui utiliseront ce produit reçoivent les mises en garde et les procédures appropriées en ce qui concerne la manipulation sécuritaire du produit, et ce, y compris la présente FS. Les utilisateurs ou les manutentionnaires du produit (ou leur employeur) incertains quant aux mesures de précaution spécifiques à appliquer doivent consulter leurs employeurs, fournisseurs du produit ou professionnels de la santé et de la sécurité avant de manipuler ou de travailler avec ce produit. Veuillez nous aviser immédiatement si vous jugez que cette FS ou tout autre renseignement concernant la santé ou la sécurité de ce produit est inexact ou incomplet.

**Informations relatives à la
révision**

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples
Données toxicologiques : Données toxicologiques
Données écologiques: Effets écotoxicologiques
Données HazReg : Inventaires internationaux
GHS: Classification